

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – EHPAD Arlysère – Tarifs hébergement à compter du 1^{er} juillet 2025

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Les EHPAD de Frontenex, de La Bâthie et d'Ugine sont gérés par le CIAS Arlysère.

Ces établissements accueillent les personnes âgées ayant besoin d'aide dans les gestes du quotidien. Ils bénéficient de la présence d'équipes de soins et d'animations et pour certains, d'unités spécialisées pour l'accueil de personnes désorientées (Alzheimer et maladies apparentées).

Suite à la réception des arrêtés rectificatifs envoyés par le Département, il convient de modifier les tarifs d'hébergement des moins de 60 ans à compter du 1^{er} juillet 2025 comme suit :

EHPAD FRONTENEX :

TARIFICATION	TARIFS JOURNALIERS à partir du 1 ^{er} mai 2025	TARIFS JOURNALIERS à partir du 1 ^{er} juillet 2025
Tarif « hébergement permanent et temporaire »	80.34 €	80.34 €
Tarif moins de 60 ans	102.56 €	96.46 €
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	24.25 €	24.25 €
GIR 3-4	15.39 €	15.39 €
GIR 5-6	6.53 €	6.53 €

EHPAD LA BATHIE :

TARIFICATION	TARIFS JOURNALIERS à partir du 1 ^{er} avril 2025	TARIFS JOURNALIERS à partir du 1 ^{er} juillet 2025
Tarif « hébergement permanent et temporaire »	77.36 €	77.36 €
Tarif moins de 60 ans	97.56 €	91.46 €
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	24.18 €	24.18 €
GIR 3-4	15.34 €	15.34 €
GIR 5-6	6.51 €	6.51 €

EHPAD UGINE :

TARIFICATION	TARIFS JOURNALIERS à partir du 1 ^{er} avril 2025	TARIFS JOURNALIERS à partir du 1 ^{er} juillet 2025
Tarif « hébergement permanent et temporaire »		
Chambre à 1 lit	72.37 €	72.37 €
Chambre à 2 lits	69.37 €	69.37 €
Tarif moins de 60 ans	94.55 €	88.45 €
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	24.14 €	24.14 €

GIR 3-4	15.32 €	15.32 €
GIR 5-6	6.50 €	6.50 €

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les tarifs hébergements dans les EHPAD Arlysère à compter du 1^{er} juillet 2025 comme indiqués ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

